

Pilotes AIGLE AZUR

Chers collègues,

Dans notre communication précédente, je vous expliquais la situation telle qu'elle a été mise dans l'impasse par le Groupe GoFast. Bien que les dés de la négociation que propose la Direction soient indiscutablement pipés par son incapacité à respecter sa parole et à inspirer la confiance (ce qui a motivé le mandat de dépôt d'un préavis de grève que vous avez tout récemment confié au Bureau Aigle Azur du SNPL France ALPA) nous estimons qu'il est de notre responsabilité de vous consulter à nouveau.

Pour rappel, nous avons déjà proposé un calendrier de négociations allant du 9 novembre 2015 au 8 janvier 2016, sur la base d'une proposition d'accord émanant du Bureau Aigle Azur du SNPL France ALPA et devant être remise à la Direction fin octobre 2015.

Il est important de noter qu'un accord d'entreprise du PNT d'une compagnie aérienne telle que Aigle Azur n'est pas et ne peut en aucun cas être un règlement intérieur d'aéro-club. Simplement parce que Aigle Azur est une entreprise dotée d'hommes et de femmes qui participent chaque jour à son image, sa notoriété et à sa réussite et qui légitimement souhaitent jouir et bénéficier de conditions de travail, d'emplois et de rémunération à la hauteur de leur investissement.

La négociation d'un tel cadre ne peut raisonnablement se faire à la hâte, comme voudrait vous le faire croire la Direction. Elle compte encore jouer la carte de l'urgence pour mettre de la pression sur la négociation à venir afin de l'empêcher de se tenir dans la sérénité nécessaire au plein exercice de notre mandat.

La proposition d'accord d'entreprise du Bureau Aigle Azur du SNPL France ALPA sera remise dans les temps précisés ci-dessus. Elle constituera (contrairement à toute proposition Direction) une plateforme saine de négociation pour concilier l'entrée en vigueur des Flight Time Limitations (FTL) européennes, la protection de notre santé, la sécurité de nos vols, le progrès social et la performance opérationnelle dans le cadre d'une recherche et d'un maintien de compétitivité essentielles à la survie de notre compagnie.

Encore une fois, votre opinion est essentielle au fonctionnement normal, démocratique et participatif de la politique syndicale menée par le Bureau Aigle Azur du SNPL France ALPA. Les postures et les discussions entre collègues n'ont aucun effet et la seule façon de participer réellement et efficacement au débat, c'est de vous exprimer au travers du sondage qui accompagne cette communication.

Merci par avance de participer, dans votre propre intérêt mais aussi dans l'intérêt de notre corporation, en répondant au sondage qui accompagne cette communication.

Bien cordialement et bons vols.

Philippe BENBAN,
Président du Bureau Aigle Azur du SNPL France ALPA.

